Deloitte.

ECR International

AFRICA GLOBAL LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE, S.A.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 30 JUIN 2024

Période allant du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024
Africa Global Logistics Côte d'Ivoire (AGL) S.A.
01 BP 1727 Abidjan 01

Ce rapport contient 4 pages hors annexes

Deloitte.
Deloitte Côte d'Ivoire
S.A. au capital de 37 500 000 FCFA
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan B 156849
Immeuble Ivoire Trade Center, Tour C, 3e et 4e étages
Boulevard Hassan II, Cocody
01 B.P. 224 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tel. : (225) 27 22 599 900
Fax. : (225) 27 22 599 910
Mail : ciinformations@deloitte.fr
www.deloitte.com

ECR International
Plateau Avenue Franchet d'Esperey
Immeuble OLLO Bâtiment B
01 B.P. 4050 Abidjan 01
SARL au capital de FCFA 1000 000
RCCM. CI-ABJ 1984-B-84137
Tél : (225) 27 20 27 18 72
Fax : (225) 27 22 48 71 53
Mail : georgeshenriale@ecr.ci / infos@ecr.ci

Aux actionnaires
Africa Global Logistics Côte d'Ivoire (AGL) S A
01 BP 1727 Abidjan 01

Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

1. INTRODUCTION

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société et en exécution des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activité et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de la Société Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A. couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA), sur la base des comptes tenus selon le SYSCOHADA.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport d'activité semestriel sur la base de notre examen limité.

2. ETENDUE DE L'EXAMEN LIMITE

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 " Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité."

Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA adoptées par les dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. En conséquence, l'assurance que les « comptes », pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

3. CONCLUSION

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activités semestriel ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Abidjan, le 21 novembre 2024

Les Commissaires Aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire

Frédérick Bledou
Expert-comptable diplômé
Associé

ECR International

Georges Henri AIE
Expert-comptable diplômé
Associé